

CALENDRIERS SCOLAIRES 2015-2016 À 2017-2018

Avis de l'Association des Cadres de Montréal (ACM)

Dans le cadre des consultations requises devant mener à l'adoption des calendriers scolaires pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, l'avis de l'ACM est sollicité.

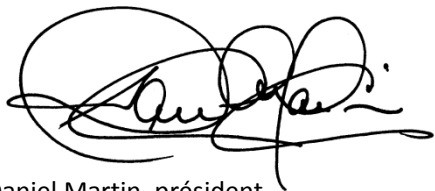
D'emblée, nous constatons que la proposition de la CSDM est conforme aux exigences conventionnées. À cet égard, il n'y a rien à en redire. Cependant, comme nous sommes justement en période de discussion autour du renouvellement de ces encadrements, l'ACM se permettra de constater que les écoles disposent d'une très grande latitude dans la localisation des journées pédagogiques. La proposition de calendrier comporte ainsi

- *9 journées mobiles à être fixées par l'équipe-école (au moins une après le 1er avril) ou 7 fixées par l'équipe-école (au moins une après le 1er avril) lorsqu'il y a le colloque de l'APPM*
- *3 journées mobiles à être fixées par la direction (au moins une après le 1er avril)*

Dans la perspective d'une meilleure coordination entre les ressources locales et les ressources institutionnelles, n'y aurait-il pas lieu de remettre cette grande latitude en question? Vu les objectifs institutionnels de la planification stratégique de la CSDM et vu les actions requises de la part des services de la CSDM pour favoriser une meilleure prise en charge de la formation continue du personnel, incluant les gestionnaires, et en raison des économies possibles au chapitre de la suppléance, nous proposons qu'un plus grand nombre de journées pédagogiques actuellement mobiles soit déterminé centralement et imposé à toutes les écoles, au terme d'un processus de consultation des gestionnaires concernés directement en comité consultatif de gestion.

Si nous souhaitons prendre en main le développement pédagogique de la CSDM et y favoriser le partage et le transfert d'expertise, cette avenue devrait être considérée sérieusement. Aussi, les discussions requises avec les associations et syndicats directement concernés devraient être amorcées dès maintenant.

Dans l'espoir que cet avis puisse mener à une évolution concrète sur le plan de l'infrastructure de soutien à l'action pédagogique, au nom des cadres que nous représentons fièrement.



Daniel Martin, président
Association des Cadres de Montréal